

**PV du conseil d'UFR
du mercredi 5 juillet 2023
Salle du conseil Maathaï**

Etaient présents :

Collège A

- *Présents ou représentés* : M. FAIVRE, Mme CHLUBA (procuration à M. MANIERE), M. FARA (procuration à M. PELLENARD), M. KHAN Naïm (procuration à M. COLLINS), Mme LEBORGNE-CASTEL (procuration à Mme LELOUP), Mme LELOUP, M. NARCE (procuration à M. FAIVRE), Mme VENNIN, M. WENDEHENNE (procuration à Mme VENNIN).
- *Absente* : Mme NICKLAUS.

Collège B

- *Présents ou représentés* : Mme BESSON-BARD, M. COLLINS, M. MANIERE, M. PELLENARD, Mme QUIQUEREZ (procuration à Mme BESSON BARD à partir de 11 h00), M. RIALLAND, Mme ROSNOBLET, M. THOMAS (procuration à M. RIALLAND), Mme TROMPIER.
- *Absent* : M. BELLENGER

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés* : Mme CHLEMAIRE, M. DER, Mme BARDOLLET, Mme GAETAN, M. ROLLIN.

Collège des usagers

- *Présents ou représentés* : M. DI FILIPPO.
- *Absents* : *Titulaires* : Mme SAPALY, Mme BOUSHIQ, M. BROCARD, M. KRYPIEC, Mme MOTARD, M. DA CRUZ
Suppléants : M. ROBERT, M. BELLEGUEULE, Mme BEAUVICHE, M. MAZOYER, Mme HEIJENS.

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés* : M. GERVAIS (procuration à Mme ROSNOBLET), M. JOUBERT (procuration à Mme TROMPIER).
- *Absents* : Mme DA SILVA, Mme BOISSON, Mme MACE, Mme FOUGERON, Mme VAN WYMELBEKE M. MONNOT.

Membres consultatifs

- *Présents* : Mme CLERGET, M. COLLIN.
- *Absent* : M. BATT,
- *Excusé* : M. CHERKAOUI-MALKI.

Membres invités

- *Présentes* : Mme TOUSSAINT, responsable du service scolarité, Mme MARTINS, secrétaire de direction.
- *Excusée* : Mme CASAS, responsable de l'antenne financière

1. Approbation du PV du 19 juin 2023

21 pour, 5 abstentions

2. Informations du Directeur d'UFR

2.1 Réunion des directeurs de composantes le 27 juin 2023 (par Claire Rosnoblet)

- Patrick Danaudière (directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre) et François Blais (directeur de l'UFR sciences et techniques) arrivent à la fin de leur mandat de directeur
- Le projet d'EPE à Dijon suit son cours, de son côté la COMUE expérimentale va évoluer vers un EPE également
- Une grosse inquiétude a été exprimée par le directeur de l'UFR Sciences et techniques sur le remplissage de Pegase
- Présentation du projet du pôle BU
- Point budgétaire

2.2 Offre de formation 2024-2028

- Rapport post-audition de l'HCERES reçu, à la fois au niveau global et formation par formation. Il n'y a plus d'avis réservés. Pour la mention BS, il reste des recommandations.

- Offre de l'UFR :

♦ Offre master : les données correspondant aux UE ont été agrégées dans le tableau synthétique pour la majorité des formations

♦ Offre licence UFR : : les données correspondant aux UE ont été agrégées dans le tableau. Plusieurs points restent à affiner (étiquetage des UE pour les parcours, codifications UE, nombre de groupes prévus par UE, soutenabilité de l'ensemble).

M.ROLLIN s'interroge sur la date d'effet et sur l'impact de la nouvelle offre sur les redoublants.

Le directeur d'UFR précise que l'entrée en vigueur en licence sera glissante (S1 et S2 rentrée 2024, S3 et S4 rentrée 2025, ...). Pour les masters, une application à la rentrée 2024 pour les M2 (en plus des M1) est à discuter.

Mme VENNIN souhaite connaître les seuils d'ouverture en master et alerte sur les nombres d'étudiants en TP /TD compte tenu de la contrainte des minibus.

Le directeur d'UFR répond qu'il n'est pas envisagé de modifier le seuil de 10 pour ouvrir un parcours en master. On pourrait définir des TP plus coûteux que d'autres car à effectifs restreints, mais cela supposerait de définir des TP peu coûteux avec des gros effectifs par groupe, et nous n'avons pas la certitude que toutes les équipes pédagogiques appliqueront cela de la même manière.

M. COLLIN évoque une compensation possible du surcoût des petits groupes de TP, abordée en conseil du département ETEC, qui est de compter les CM en TD.

Le directeur d'UFR répond que c'est une démarche que l'UFR avait activée lors du PREE, il y a quelques années.

2.3 Politique de l'ESR en BFC

- ♦ Evolution de la COMUE expérimentale (UFC+UTBM+IAD...) en EPE au 1^{er} janvier 2025.
- ♦ Celui-ci portera la politique de site
- ♦ La convention d'association qui liera les deux futurs EPE et qui doit être déposée auprès du ministère début octobre déterminera les soutiens accordés par le ministère.

M. RIALLAND ajoute que la région ne veut qu'un interlocuteur, les Graduate Schools, elles même portées par la COMUE expérimentale et ses évolutions futures.

2.4 Point Parcoursup

Capacité : 360 Néoentrants + 140 redoublants/réo

Capacité LAS : 45 Néoentrants + 5 redoublants/réo

Origine académique de candidats dans le classement anonyme et unique des L1 (SVTE + L1AS)

Au 4 Juillet 2023-10h00	L1SVTE + L1AS		
Classé	2705	% du total	% / Académie
Origine Lycée 21	944	35%	57%
Origine Lycée 71	393	15%	24%
Origine Lycée 58	103	4%	6%
Origine Lycée 89	214	8%	13%
Académie	1654	61%	
Hors Académie	1051	39%	

Origine académique de candidats pour les **propositions acceptées** définitivement en L1SVTE ou en L1AS

Origine	L1SVTE	%L1SVTE	L1AS	%L1AS
Origine Lycée 21	130	52%	10	38%
Origine Lycée 71	41	16%	7	27%
Origine Lycée 58	6	2%	1	4%
Origine Lycée 89	29	12%	3	12%
Académie	206	82%	21	81%
Hors Académie	44	18%	5	19%
Total	250		26	

Le directeur d'UFR remercie M. Cherkaoui Malki pour ces données et l'analyse préliminaire produite.

Le processus arrivera à échéance le 7 Juillet prochain.

2.5 Point Mon master

Mme Toussaint présente un bilan provisoire de cette nouvelle plateforme qui a concerné 8 M1 (Master Forthem sur E-candidat). La phase d'admission est ouverte du 23 juin au 21 juillet 2023. Globalement, davantage de candidats ont déposé un dossier par rapport à 2022. Les étudiants qui n'ont eu aucune proposition peuvent déposer un recours auprès du recteur, à condition d'avoir déposé au moins 5 candidatures, dans deux mentions différentes et deux établissements distincts.

M. RIALLAND souligne que cette plateforme met en évidence l'attractivité des masters : certains sont déjà complets, d'autres ont épuisé leur liste et ne sont pas complets (NSA).

M. COLLIN qui a participé à la commission académique en 2022 pensait que le recteur imposerait des candidats et cela n'a pas été le cas s'ils n'avaient pas le niveau.

2.6 Formation One Health

Il s'agit d'une formation d'une journée construite en lien avec le rectorat et à destination des professeurs de lycées et collèges. Mme Salvadori est impliquée dans cette opération qui permet de développer les liens avec le secondaire. Il faudra trouver des intervenants, l'opération est prévue en juin 2024.

3. Questions statutaires

- **Responsabilité de la mention STPE à compter du 01.09.2023 : vote sur la proposition du conseil du département ETEC :**

M. Pierre-Yves COLLIN, qui a déposé sa candidature à cette fonction, quitte provisoirement la séance.

Mme VENNIN, qui a participé à la réunion du conseil du département ETEC, précise qu'à l'issue d'un vote à bulletins secrets, M. Pierre-Yves COLLIN a été élu à l'unanimité.

En réponse à M. RIALLAND, Mme VENNIN précise que M. COLLIN conservera la responsabilité du département ETEC, Mme CLERGET ayant précisé qu'une interdiction de cumul des deux fonctions n'est pas mentionnée dans le règlement du département.

Unanimité (26 pour)

4. Questions financières

- **Résultats du BR1**

Mme BARDOLLET informe le conseil que les demandes de prélèvements sur réserves ont été acceptées et votées par le CA de l'université :

- Crédits SEFCA : 6 128 €
- Sorbonne : 36 783 €
- Salle blanche : 10 900 €

5. Questions relatives aux ressources humaines

5.1 Demande d'un ATER supplémentaire

Un ATER supplémentaire a été sollicité sur le poste vacant de MCF 67 ème section libéré pour un an par Mme LAITUNG, en disponibilité. L'ATER recruté ne sera pas exactement sur son profil. Une discussion est prévue avec le directeur de l'UMR Agroécologie sur ce point.

Unanimité (26)

5.2 Bilan des recrutements d'enseignants-chercheurs

Suite à la publication des résultats sur Galaxie, les personnes affectées à l'UFR sont :

- Laetitia Merle sur le poste de MCF 68/69 (la candidate classée en 1 ayant accepté un poste ailleurs)
- Charly Massa sur le poste de MCF 36/21
- Adélie Dumont sur le poste de MCF 66 A
- Gérard Manière sur le poste de PR 65/69
- Jérôme Moreau sur le poste de PR 67 ouvert au concours 46-3°

Mme LELOUP, qui a présidé le comité de sélection, précise que Mme Merle a fait ses études ici.

Par ailleurs, une CPJ arrivera à la rentrée 2024 au CSGA en neurosciences sur un futur poste de DR INRAe.

En réponse à M. RIALLAND qui s'étonne que l'UFR n'ait pas été consultée sur l'aspect enseignement de ce poste, Mme LELOUP précise que l'INRAE a instruit la demande car c'est pour un poste de DR.

6. Questions pédagogiques

6.1 Adoption des fiches modules : reporté

6.2 Organisation des responsabilités pédagogiques en licence

Il y aura des parcours, avec un étiquetage des UE alimentant les différents parcours. Le retour des champs disciplinaires est attendu pour le 10 juillet.

M. RIALLAND mentionne les seuils d'ouverture d'UE envisagés : du S1 au S4, 30 étudiants et 15 aux S5 et S6. Il faudra avoir validé un certain nombre d'UE « expert » pour obtenir la licence (sauf pour le parcours « métiers de l'enseignement »). Un équivalent de 50 ECTS sera discuté. Un cadrage commun et des recommandations seront établis en ce qui concerne les prérequis.

M.PELLENARD estime qu'il faut pouvoir adapter le nombre d'étudiants en TP et envisager de décompter les CM en TD en contrepartie.

Le directeur d'UFR rappelle que le choix fait par les collègues de STE a été d'identifier deux parcours, ce qui aura certainement pour corollaire de petits effectifs.

Pour Mme VENNIN, cela est une vraie inquiétude. Un seuil de 30 en licence posera problème pour les « petits parcours » alors qu'ils peuvent conduire à des masters affichant un bon taux de réussite et d'insertion. Tous les membres de l'équipe pédagogique des Géosciences (au sens large) n'étaient pas d'accord pour l'ouverture de deux parcours.

Le directeur d'UFR répond qu'il sera sans doute nécessaire de réduire le nombre d'UE sur ce segment de disciplines pour obtenir des effectifs suffisants par UE.

En ce qui concerne le schéma de responsabilité en licence, plusieurs fonctions ont été identifiées : préparation de l'emploi du temps, récupération des notes, présidence de jury, mise en cohérence des UE des disciplines. Au S1, les enseignements seront tous obligatoires et identiques pour tous les étudiants, au S2 il y aura le choix d'une option pour la licence Sc Vie et de 2 options en sciences de la terre/environnement). Il y aura un directeur des études pour le S1, deux pour le S2 (SV et STE) qui assureront les quatre fonctions énoncées ci-dessus. Du S3 au S6, l'offre sera au choix. Les trois fonctions : planning (en lien avec les responsables d'UE), scolarité, responsabilité du jury seront associées à des responsabilités séparées. Relativement à la mission de mise en cohérence des UE, il y aura 7 responsables de parcours, qui pourraient être les responsables de champs disciplinaires.

Mme VENNIN ajoute qu'il faudra également un.e responsable de mention SV et un.e pour ST.

6.3 Modification du calendrier universitaire de la L2 STE pour 2023-2024

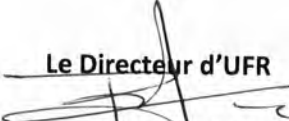
Il s'agit de modifier la date de rentrée fixée au mardi 5 septembre 2023 (remplace le lundi 11 septembre initialement voté)

Unanimité (26)

6.4 Offre de formation « Campus France » :

Reporté en septembre 2023 (en attente de confirmation de l'offre de formation prévue à la rentrée 2024 en master et du retrait de certaines formations master dans campus France (suite à l'allègement des conditions de recrutement des candidats hors UE via la plate-forme monmaster)

Dijon, le 17 octobre 2023


Le Directeur d'UFR
Bruno FAIVRE